



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

SICAV SIRIUS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

SICAV

SIRIUS

37, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

SICAV SIRIUS

37, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

À l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif SIRIUS constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Isabelle Bousquié
Associé

7. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	18 747 849,06
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	18 747 849,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	8 013 243,03
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	8 013 243,03
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	219 604,74
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	219 604,74
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	871 255,06
OPCVM	871 255,06
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	22 592,50
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	27 874 544,39
Créances et comptes d'ajustement actifs	186 288,81
Comptes financiers	824 792,53
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 011 081,34
Total de l'actif I+II	28 885 625,73

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	26 403 866,39
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	2 286 442,57
Capitaux propres I	28 690 308,96
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	28 690 308,96
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	22 592,50
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	22 592,50
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	172 724,27
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	172 724,27
Total Passifs : I+II+III+IV	28 885 625,73

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	436 847,23
Produits sur obligations	90 229,12
Produits sur titres de créances	
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	28 713,00
Sous-total produits sur opérations financières	555 789,35
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-713,76
Sous-total charges sur opérations financières	-713,76
Total revenus financiers nets (A)	555 075,59
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-444 433,19
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-444 433,19
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	110 642,40
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	50 725,90
Sous-total revenus nets I = (C+D)	161 368,30
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	112 881,21
Frais de transactions externes et frais de cession	-17 426,74
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	95 454,47
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	174 062,80
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	269 517,27

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 541 957,23
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-2 109,65
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 539 847,58
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	315 709,42
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	1 855 557,00
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	2 286 442,57

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

. ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'OPCVM est géré de manière discrétionnaire avec une politique active de placement en actions (françaises ou internationales), en obligations ou en instruments monétaires (quasi liquidités). Il prend en compte des exclusions et des objectifs ESG tels que définis dans l'annexe précontractuelle.

L'OPCVM recherche une performance (nette de frais de gestion) supérieure et une volatilité inférieure à celles de l'indice composite suivant : 70% STOXX® Europe 600 et 30% FTSE MTS Eurozone GovernmentBond 3-5Y, sur un horizon de 5 ans.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net en EUR	20 391 436,68	22 367 413,62	18 995 647,96	19 491 886,54	28 690 308,96
Nombre de titres	417 241	378 858	349 632	320 573	434 245
Valeur liquidative unitaire	48,87	59,03	54,33	60,80	66,06
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	1,14				
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		2,47	-0,28	0,85	0,62
Distribution unitaire sur revenu			0,20		
Crédit d'impôt unitaire			0,10		
Report à nouveau unitaire sur revenu		0,01			
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,04			0,52	0,37

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000297632 - Action SIRIUS : Taux de frais maximum de 2,40% TTC.

Commission de surperformance

Méthode de calcul de la commission de surperformance (à compter du 1^{er} octobre 2021) :

Pour plus de détails, merci de vous référer aux orientations ESMA n°34-39-968 sur les commissions de surperformance dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et certains types de fonds d'investissement alternatifs, tels que modifiés, ainsi que les Q&A associés publiés par l'ESMA.

Pendant la période de référence du 01 octobre de l'année N au 30 septembre de l'année N+1

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera 10% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs, non plafonnée par rapport à l'actif moyen.

- Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance quotidienne du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence, Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures, En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

A la fin de la période de référence du 01 octobre de l'année N au 30 septembre de l'année N+1 :

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, et la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de référence est définitivement acquise à la société de gestion.

- Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote part acquise à la société de gestion lors de rachat durant la période de référence). La période de référence sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance dans la part.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPCVM est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SIRIUS	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	19 491 886,54
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	10 227 561,14
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-2 775 109,90
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	110 642,40
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	95 454,47
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 539 847,58
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	26,73
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	28 690 308,96

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	156 526	10 227 561,14
Actions rachetées durant l'exercice	-42 854	-2 775 109,90
Solde net des souscriptions/rachats	113 672	7 452 451,24
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	434 245	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Code ISIN	Libellé de l'action	Affectation des sommes distribuables	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
FR0000297632	SIRIUS	D	EUR	28 690 308,96	434 245	66,06

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		FRANCE +/-	ALLEMAGNE +/-	SUISSE +/-	ROYAUME-UNI +/-	PAYS-BAS +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	18 747,85	5 985,80	2 299,19	1 900,96	1 453,32	1 399,72
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures	653,90	NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	19 401,75					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	8 013,25	8 013,25			
Titres de créances	219,60	219,60			
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	824,79				824,79
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	360,15			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		8 593,00			824,79

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	203,56			1 605,22	4 811,16	1 393,31	
Titres de créances	219,60						
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	824,79						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures					360,15		
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	1 247,95			1 605,22	5 171,31	1 393,31	

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	CHF	USD	GBP	ILS	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	1 662,32	1 049,08	969,86	877,12	728,27
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances		1,88			
Comptes financiers	290,48	269,20	5,35	0,80	125,48
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes			-130,78		
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	1 952,80	1 320,16	844,43	877,92	853,75

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	5 262,45	360,08	2 390,72
Titres de créances			219,60
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	5 262,45	360,08	2 610,32

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
IE00B54FKV65	AXA ROSNBRG-GL EM MK EQ-AEUR	AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	Fonds / Actions	Irlande	EUR	323 319,60
FR0000287716	BNPP MONEY 3M IC	BNP Paribas Asset Management Europe	Fonds / Monétaire	France	EUR	293 483,56
LU0323243989	SHARE GOLD C 3DEC	DEGROOF PETERCAM ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	71 120,70
LU0340558823	PICTET TIMBER CL.I EUR	PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	183 331,20
Total						871 255,06

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Ventes à règlement différé	134 538,83
	Dépôts de garantie en espèces	49 866,00
	Coupons et dividendes en espèces	1 883,98
Total des créances		186 288,81
Dettes		
	Achats à règlement différé	130 775,98
	Frais de gestion fixe	41 948,29
Total des dettes		172 724,27
Total des créances et des dettes		13 564,54

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	444 433,19
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,20
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	161 368,30
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	161 368,30
Sommes distribuables au titre du revenu net	161 368,30

Action SIRIUS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	161 368,30
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	161 368,30
Sommes distribuables au titre du revenu net	161 368,30
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	161 368,30
Total	161 368,30
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	434 245

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	269 517,27
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	269 517,27
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	269 517,27

Action SIRIUS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	269 517,27
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	269 517,27
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	269 517,27
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	269 517,27
Total	269 517,27
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre d'actions Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	434 245

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			18 747 849,06	65,34
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			18 747 849,06	65,34
Assurance			227 552,70	0,79
AXA	EUR	6 590	227 552,70	0,79
Automobiles			40 918,80	0,14
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	430	40 918,80	0,14
Banques commerciales			1 625 779,96	5,67
BANK HAPOALIM BM	ILS	7 292	65 501,27	0,23
BANK LEUMI LE-ISRAEL	ILS	9 127	80 115,60	0,28
BNP PARIBAS	EUR	3 170	195 113,50	0,68
CREDIT AGRICOLE	EUR	21 535	295 567,88	1,03
ING GROEP NV	EUR	19 511	317 522,01	1,11
INTESA SANPAOLO	EUR	140 188	537 971,45	1,87
SOCIETE GENERALE SA	EUR	5 995	133 988,25	0,47
Composants automobiles			249 174,72	0,87
MICHELIN (CGDE)	EUR	4 688	170 924,48	0,60
VALEO	EUR	7 232	78 250,24	0,27
Conglomérats industriels			398 766,66	1,39
SIEMENS AG-REG	EUR	2 199	398 766,66	1,39
Construction et ingénierie			344 795,76	1,20
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	15 948	344 795,76	1,20
Courrier, fret aérien et logistique			172 129,00	0,60
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	4 300	172 129,00	0,60
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			150 922,34	0,53
PERRIGO CO	USD	3 200	75 208,10	0,27
VERINT SYSTEMS	USD	3 336	75 714,24	0,26
Distribution spécialisée			848 380,10	2,96
INDITEX	EUR	15 965	848 380,10	2,96
Electricité			1 001 953,00	3,49
ELEC DE PORTUGAL	EUR	76 752	314 836,70	1,10
ENEL SPA	EUR	53 092	380 935,10	1,32
LEGRAND SA	EUR	2 964	306 181,20	1,07
Equipements électriques			369 404,46	1,29
ITM POWER PLC	GBP	117 600	71 516,86	0,25
MERSEN	EUR	10 489	297 887,60	1,04
Equipements et fournitures médicaux			59 528,00	0,21
ESSILORLUXOTTICA	EUR	280	59 528,00	0,21
Hôtels, restaurants et loisirs			576 718,80	2,01
ACCOR SA	EUR	8 651	337 389,00	1,18

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
WHITBREAD PLC	GBP	6 354	239 329,80	0,83
Industrie aérospatiale et défense			253 953,70	0,89
LEONARDO SPA	EUR	12 685	253 953,70	0,89
Logiciels			1 392 671,31	4,85
BOUYGUES	EUR	3 294	99 017,64	0,35
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	USD	435	109 318,09	0,38
GETLINK SE	EUR	8 822	141 328,44	0,49
MCPHY ENERGY SA	EUR	8 736	18 345,60	0,06
NICE SYSTEMS LTD	ILS	858	134 093,82	0,47
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	158	48 388,87	0,17
SAP SE	EUR	2 566	524 490,40	1,82
SENTINELONE INC -CLASS A	USD	2 571	55 103,55	0,19
VINCI SA	EUR	2 502	262 584,90	0,92
Machines			105 283,75	0,37
VALLOUREC SA	EUR	7 750	105 283,75	0,37
Marchés de capitaux			429 608,49	1,50
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	93 383	429 608,49	1,50
Médias et services interactifs			71 848,39	0,25
TABOOLA.COM LTD	USD	23 865	71 848,39	0,25
Métaux et minerais			558 671,40	1,95
AURUBIS AG	EUR	8 484	558 671,40	1,95
Ordinateurs et périphériques			93 418,28	0,33
QUADIENT SA	EUR	5 554	93 418,28	0,33
Producteur et commerce d'énergie indépendants			544 902,70	1,90
AIR LIQUIDE SA	EUR	3 145	544 902,70	1,90
Produits alimentaires			957 139,32	3,34
DANONE	EUR	3 901	254 891,34	0,89
NESTLE SA-REG	CHF	5 200	469 267,62	1,64
STRAUSS ELITE LTD	ILS	16 310	232 980,36	0,81
Produits chimiques			497 900,22	1,74
ALBEMARLE CORP	USD	1 203	102 088,73	0,36
DSM-FIRMENICH AG	EUR	1 930	238 644,50	0,84
ICL GROUP LTD	ILS	13 000	49 728,40	0,17
ORGANON & CO	USD	6 268	107 438,59	0,37
Produits de soins personnels			449 893,95	1,57
L'OREAL	EUR	1 119	449 893,95	1,57
Produits pharmaceutiques			2 761 485,70	9,58
ASTRAZENECA PLC	GBP	3 024	421 153,92	1,47
BAYER	EUR	5 859	177 674,18	0,62
NOVARTIS AG-REG	CHF	5 072	523 389,24	1,82
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	5 955	628 519,65	2,14
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	1 443	414 760,00	1,45

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SANDOZ GROUP AG	CHF	1 732	64 886,76	0,23
SANOFI	EUR	2 103	216 398,70	0,75
TEVA PHARMACEUTICAL INDUSTRIES LTD	ILS	19 708	314 703,25	1,10
Produits pour l'industrie du bâtiment			252 596,52	0,88
SAINT-GOBAIN	EUR	3 091	252 596,52	0,88
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			963 546,78	3,36
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	224	132 025,60	0,46
ASML HOLDING NV	EUR	944	703 846,40	2,45
KLA TENCOR	USD	184	127 674,78	0,45
Services aux collectivités			374 689,69	1,31
ENGIE	EUR	13 397	207 854,46	0,73
HERA SPA	EUR	46 576	166 835,23	0,58
Services aux entreprises			99 742,24	0,35
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	7 540	99 742,24	0,35
Services aux professionnels			483 467,16	1,69
RELX PLC	EUR	11 462	483 467,16	1,69
Services de télécommunication diversifiés			1 009 879,49	3,52
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	16 163	426 541,57	1,49
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	67 138	246 329,32	0,86
ORANGE	EUR	32 767	337 008,60	1,17
Services financiers diversifiés			293 690,89	1,02
GBL GROUPE BRUXELLES LAMBERT SA	EUR	1 742	121 852,90	0,42
LONDON STOCK EXCHANGE GROUP	GBP	1 399	171 837,99	0,60
Services liés aux technologies de l'information			544 296,14	1,90
AMDOCS LTD	USD	3 525	276 302,14	0,97
THALES	EUR	1 880	267 994,00	0,93
Textiles, habillement et produits de luxe			543 138,64	1,89
BURBERRY GROUP PLC	GBP	7 836	66 018,10	0,23
CIE FIN RICHEMONT N	CHF	1 337	190 016,04	0,66
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	417	287 104,50	1,00
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			8 013 243,03	27,93
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 013 243,03	27,93
Conglomérats industriels			296 790,79	1,03
3M 1.5% 09-11-26 EMTN	EUR	300 000	296 790,79	1,03
Equipements et instruments électroniques			203 555,52	0,71
IBER INT 1.875% 08-10-24 EMTN	EUR	200 000	203 555,52	0,71
Services aux collectivités			7 414 873,52	25,85
AUSTRIA GOVERNMENT BONDT 1.2% 20-10-25	EUR	560 000	559 283,11	1,95
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-28	EUR	538 000	512 429,19	1,79
BUNDSOBLIGATION 2.1% 12-04-29	EUR	1 288 600	1 316 550,34	4,59
ESPAGNE 5.15% 1028	EUR	409 000	472 292,50	1,65

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ESPAGNE 6%98-29	EUR	262 000	311 458,77	1,09
FINLAND GOVERNMENT BOND 2.875% 15-04-29	EUR	514 000	534 521,66	1,86
FRAN GOVE BON 0.5% 25-05-26	EUR	142 000	138 190,97	0,48
GENERALITAT VALENCIANA 5.9% 30-11-32	EUR	50 000	61 523,70	0,21
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.875% 15-06-28	EUR	280 000	298 556,14	1,04
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.65% 01-12-27	EUR	150 000	152 246,36	0,53
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.1% 01-02-29	EUR	736 000	783 864,00	2,73
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 6.0% 01-05-31	EUR	870 000	1 051 454,77	3,66
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.75% 15-07-28	EUR	450 000	429 240,73	1,50
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-01-27	EUR	541 000	512 932,92	1,79
VILLE DE PARIS 1.75% 25-05-31	EUR	300 000	280 328,36	0,98
Services de télécommunication diversifiés			98 023,20	0,34
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.447% 22-01-27	EUR	100 000	98 023,20	0,34
TITRES DE CRÉANCES			219 604,74	0,77
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			219 604,74	0,77
Equipements électriques			219 604,74	0,77
NEXANS ZCP 16-10-24	EUR	220 000	219 604,74	0,77
TITRES D'OPC			871 255,06	3,04
OPCVM			871 255,06	3,04
Gestion collective			871 255,06	3,04
AXA ROSNBRG-GL EM MK EQ-AEUR	EUR	18 360	323 319,60	1,13
BNPP MONEY 3M IC	EUR	12	293 483,56	1,02
PICTET TIMBER CL.I EUR	EUR	676	183 331,20	0,64
SHARE GOLD C 3DEC	EUR	1 590	71 120,70	0,25
Total			27 851 951,89	97,08

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO STOXX 50 1224	13	19 922,50		653 900,00
Sous-total 1.		19 922,50		653 900,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		19 922,50		653 900,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 1224	3	2 670,00		360 150,00
Sous-total 1.		2 670,00		360 150,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		2 670,00		360 150,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	27 851 951,89
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	19 922,50
Total instruments financiers à terme - taux	2 670,00
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	1 011 081,34
Autres passifs (-)	-195 316,77
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	28 690 308,96

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action SIRIUS	EUR	434 245	66,06

SIRIUS

COMPTES ANNUELS

29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	18 031 225,37	16 623 977,98
Actions et valeurs assimilées	14 626 677,16	13 151 328,98
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	14 626 677,16	13 151 328,98
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 387 144,38	1 370 261,38
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 387 144,38	1 370 261,38
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	989 953,83	2 033 537,62
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	989 953,83	2 033 537,62
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	27 450,00	68 850,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	27 450,00	68 850,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	85 429,47	75 128,56
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	85 429,47	75 128,56
COMPTES FINANCIERS	1 614 932,69	2 487 041,05
Liquidités	1 614 932,69	2 487 041,05
TOTAL DE L'ACTIF	19 731 587,53	19 186 147,59

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	19 049 983,27	19 022 708,02
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	1 776,53	5 313,55
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	274 659,21	-98 923,98
Résultat de l'exercice (a,b)	165 467,53	66 550,37
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	19 491 886,54	18 995 647,96
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	27 450,00	68 850,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	27 450,00	68 850,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	27 450,00	68 850,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	212 250,99	121 649,63
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	212 250,99	121 649,63
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	19 731 587,53	19 186 147,59

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO STOXX 50 1222	0,00	994 500,00
EURO STOXX 50 1223	1 261 200,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	30 856,00	3 013,17
Produits sur actions et valeurs assimilées	545 775,38	570 890,83
Produits sur obligations et valeurs assimilées	53 897,03	17 753,60
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	630 528,41	591 657,60
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	996,52	14 994,92
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	996,52	14 994,92
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	629 531,89	576 662,68
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	470 591,62	512 184,66
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	158 940,27	64 478,02
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	6 527,26	2 072,35
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	165 467,53	66 550,37

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000297632 - Action SIRIUS : Taux de frais maximum de 2,40% TTC

Commission de surperformance

Méthode de calcul de la commission de surperformance (à compter du 1^{er} octobre 2021) :

Pour plus de détails, merci de vous référer aux orientations ESMA n°34-39-968 sur les commissions de surperformance dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières et certains types de fonds d'investissement alternatifs, tels que modifiés, ainsi que les Q&A associés publiés par l'ESMA.

Pendant la période de référence du 01 octobre de l'année N au 30 septembre de l'année N+1 - Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera 10% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs, non plafonnée par rapport à l'actif moyen.

- Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance quotidienne du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence, Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures,

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

A la fin de la période de référence du 01 octobre de l'année N au 30 septembre de l'année N+1 :

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, et la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de référence est définitivement acquise à la société de gestion.

- Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote part acquise à la société de gestion lors de rachat durant la période de référence). La période de référence sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence doit être rattrapée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance dans la part.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action SIRIUS	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	18 995 647,96	22 367 413,62
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 256 065,68	452 146,22
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-2 992 375,79	-2 188 585,19
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	466 201,99	645 629,23
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-91 497,44	-1 096 903,34
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	36 750,00	250 970,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-256 025,00	-24 675,00
Frais de transactions	-9 584,99	-12 787,30
Différences de change	-229 125,45	617 058,11
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 267 626,51	-2 114 571,41
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-333 355,48	-2 600 981,99
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 600 981,99	486 410,58
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-41 400,00	35 475,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	27 450,00	68 850,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-68 850,00	-33 375,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-69 337,20	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	158 940,27	64 478,02
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	19 491 886,54	18 995 647,96

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	302 797,02	1,55
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 084 347,36	10,70
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	2 387 144,38	12,25
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	1 261 200,00	6,47
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	1 261 200,00	6,47
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	2 387 144,38	12,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 614 932,69	8,29
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	302 797,02	1,55	959 359,08	4,92	736 916,08	3,78	388 072,20	1,99	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 614 932,69	8,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	1 131 548,69	5,81	1 660 042,02	8,52	341 599,20	1,75	281 139,02	1,44
Obligations et valeurs assimilées	387 886,19	1,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	973,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	726 133,52	3,73	400 483,23	2,05	97 110,11	0,50	115 723,80	0,59
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	84 455,90
	Coupons et dividendes en espèces	973,57
TOTAL DES CRÉANCES		85 429,47
DETTES		
	Achats à règlement différé	93 282,00
	Frais de gestion fixe	118 968,99
TOTAL DES DETTES		212 250,99
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-126 821,52

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	20 965	1 256 065,68
Actions rachetées durant l'exercice	-50 024	-2 992 375,79
Solde net des souscriptions/rachats	-29 059	-1 736 310,11
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	320 573	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	470 591,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,40
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 776,53	5 313,55
Résultat	165 467,53	66 550,37
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	167 244,06	71 863,92

	29/09/2023	30/09/2022
Affectation		
Distribution	0,00	69 926,40
Report à nouveau de l'exercice	0,00	1 937,52
Capitalisation	167 244,06	0,00
Total	167 244,06	71 863,92
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	320 573	349 632
Distribution unitaire	0,00	0,20
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	44 818,39

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	274 659,21	-98 923,98
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	274 659,21	-98 923,98

	29/09/2023	30/09/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	274 659,21	-98 923,98
Total	274 659,21	-98 923,98

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net en EUR	27 846 590,68	20 391 436,68	22 367 413,62	18 995 647,96	19 491 886,54
Nombre de titres	491 453	417 241	378 858	349 632	320 573
Valeur liquidative unitaire	56,66	48,87	59,03	54,33	60,80
+/- values nettes unitaire non distribuées	0,00	1,14	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,68	0,00	2,47	-0,28	0,85
Distribution unitaire sur résultat	0,39	0,00	0,00	0,20	0,00
Crédit d'impôt unitaire	0,095	0,00	0,00	0,10	0,00 (*)
Report à nouveau unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	-0,04	0,00	0,00	0,52

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
AURUBIS AG	EUR	4 566	320 259,24	1,65
BAYER AG-REG	EUR	7 779	353 555,55	1,81
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	10 946	217 475,13	1,12
DHL GROUP	EUR	4 300	165 700,50	0,85
RWE AG	EUR	7 106	249 775,90	1,28
SAP SE	EUR	2 500	307 050,00	1,58
SIEMENS AG-REG	EUR	1 605	217 734,30	1,12
VOLKSWAGEN AG-PREF	EUR	920	100 224,80	0,51
TOTAL ALLEMAGNE			1 931 775,42	9,92
BELGIQUE				
GROUPE BRUXELLES LAMBERT NV	EUR	2 250	158 760,00	0,81
TOTAL BELGIQUE			158 760,00	0,81
ESPAGNE				
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL	EUR	15 500	546 995,00	2,81
TOTAL ESPAGNE			546 995,00	2,81
ETATS-UNIS				
ALBEMARLE CORP	USD	959	154 019,70	0,79
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	USD	1 000	158 092,09	0,81
KLA CORP	USD	500	216 604,49	1,11
SENTINELONE INC -CLASS A	USD	4 000	63 697,76	0,33
TOTAL ETATS-UNIS			592 414,04	3,04
FRANCE				
ACCOR	EUR	6 282	200 647,08	1,03
AIR LIQUIDE SA	EUR	3 300	527 472,00	2,71
ATOS SE	EUR	8 571	56 637,17	0,29
AXA SA	EUR	8 500	239 530,00	1,23
BNP PARIBAS	EUR	4 000	241 720,00	1,24
BOUYGUES SA	EUR	7 000	231 980,00	1,19
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN	EUR	1 894	107 730,72	0,55
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	25 329	296 146,67	1,52
DANONE	EUR	3 901	203 866,26	1,05
ENGIE	EUR	26 601	386 512,53	1,98
EUTELSAT COMMUNICATIONS	EUR	27 581	154 177,79	0,79
GETLINK SE	EUR	8 822	133 300,42	0,68
L'OREAL	EUR	800	314 560,00	1,62
LEGRAND SA	EUR	905	79 006,50	0,41
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	229	164 055,60	0,84
MERSEN	EUR	7 636	288 640,80	1,48
MICHELIN (CGDE)	EUR	10 000	290 700,00	1,49
ORANGE	EUR	37 038	402 232,68	2,06
Quadient SA	EUR	12 600	240 660,00	1,23
SANOFI	EUR	4 200	426 216,00	2,19
SOCIETE GENERALE SA	EUR	17 000	391 765,00	2,01
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	10 702	252 246,14	1,29

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
THALES SA	EUR	3 200	425 920,00	2,18
VALEO SA	EUR	5 500	89 815,00	0,46
VINCI SA	EUR	2 460	258 349,20	1,33
TOTAL FRANCE			6 403 887,56	32,85
GUERNESEY				
AMDOCS LTD	USD	1 620	129 278,68	0,67
TOTAL GUERNESEY			129 278,68	0,67
ISRAEL				
ISRAEL PHOENIX ASSURANCE	ILS	11 000	108 126,48	0,55
MEHADRIIN LTD	ILS	114	4 157,64	0,02
STRAUSS ELITE LTD	ILS	8 500	168 854,90	0,87
TABOOLA.COM LTD	USD	15 000	53 695,40	0,28
TOTAL ISRAEL			334 834,42	1,72
ITALIE				
ENEL SPA	EUR	28 556	166 195,92	0,85
ENI SPA	EUR	12 500	190 700,00	0,97
INTESA SANPAOLO	EUR	116 508	284 279,52	1,46
TOTAL ITALIE			641 175,44	3,28
NORVEGE				
EQUINOR ASA ADR	USD	11 500	356 160,57	1,83
TOTAL NORVEGE			356 160,57	1,83
PAYS-BAS				
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	887	352 582,50	1,80
ASML HOLDING NV	EUR	340	190 094,00	0,98
ING GROEP NV	EUR	19 511	244 863,05	1,26
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	47 138	147 023,42	0,75
TOTAL PAYS-BAS			934 562,97	4,79
PORTUGAL				
EDP-ENERGIAS DE PORTUGAL SA	EUR	23 000	90 528,00	0,46
TOTAL PORTUGAL			90 528,00	0,46
ROYAUME-UNI				
BURBERRY GROUP PLC	GBP	12 542	275 955,81	1,41
ITM POWER PLC	GBP	75 496	65 643,39	0,34
RELX PLC	EUR	8 562	274 412,10	1,41
SHELL PLC	EUR	7 548	230 251,74	1,18
TOTAL ROYAUME-UNI			846 263,04	4,34
SUISSE				
NESTLE SA-REG	CHF	6 500	696 205,67	3,57
NOVARTIS AG-REG	CHF	7 010	679 395,69	3,49
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CHF	1 100	284 440,66	1,46
TOTAL SUISSE			1 660 042,02	8,52
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			14 626 677,16	75,04
TOTAL Actions et valeurs assimilées			14 626 677,16	75,04
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AUTRICHE				
AUST GOVE BON 1.2% 20-10-25	EUR	380 000	369 062,12	1,89

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOTAL AUTRICHE			369 062,12	1,89
ESPAGNE				
INDR SIST 1.25% 07-10-23	EUR	300 000	302 797,02	1,55
SPAI GO 0.0 01-27	EUR	435 000	388 072,20	1,99
TOTAL ESPAGNE			690 869,22	3,54
ETATS-UNIS				
KHC 1 1/2 05/24/24	EUR	180 000	178 027,17	0,91
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.0% 30-06-24	USD	415 000	387 886,19	1,99
TOTAL ETATS-UNIS			565 913,36	2,90
FRANCE				
FRAN GOVE BON 0.5 25-05-26	EUR	180 000	168 098,33	0,86
ORANO SA 4.875% 23-09-24 EMTN	EUR	200 000	201 445,39	1,04
TOTAL FRANCE			369 543,72	1,90
PAYS-BAS				
IBER INT 1.875% 08-10-24 EMTN	EUR	200 000	199 755,63	1,03
TOTAL PAYS-BAS			199 755,63	1,03
SUEDE				
VATTENFALL AB 3.25% 18-04-24	EUR	190 000	192 000,33	0,99
TOTAL SUEDE			192 000,33	0,99
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 387 144,38	12,25
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			2 387 144,38	12,25
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BNPP MONEY 3M IC	EUR	13	305 280,23	1,57
OSTRUM SRI CASH PLUS I	EUR	0,0013	134,60	0,00
TOTAL FRANCE			305 414,83	1,57
LUXEMBOURG				
BNP Paribas Funds Enhanced Bd 6M I Capitalisation	EUR	4 000	454 400,00	2,33
PICTET TIMBER CL.I EUR	EUR	975	230 139,00	1,18
TOTAL LUXEMBOURG			684 539,00	3,51
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			989 953,83	5,08
TOTAL Organismes de placement collectif			989 953,83	5,08
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 1223	EUR	-30	27 450,00	0,14
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			27 450,00	0,14
TOTAL Engagements à terme fermes			27 450,00	0,14
TOTAL Instruments financier à terme			27 450,00	0,14
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-27 450	-27 450,00	-0,14
TOTAL Appel de marge			-27 450,00	-0,14
Créances			85 429,47	0,43
Dettes			-212 250,99	-1,09
Comptes financiers			1 614 932,69	8,29

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actif net			19 491 886,54	100,00

Action SIRIUS	EUR	320 573	60,80
---------------	-----	---------	-------